



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
a
Mon
bel



22066734



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

25 MAI 2022

Greffe Le greffier

N° d'entreprise : **0761 580 058**

Nom

(en entier) : **8 RENT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société En Nom Collectif**

Adresse complète du siège : **rue Prince Albert 14 bt 31 - 4840 Welkenraedt**

Objet de l'acte : Transfert du siège social / Modification de l'objet social (article 4)

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 mai 2022

A. Transfert du siège social

A daté de ce jour le siège social se situe à 1930 Zaventem, Imperiastraat n°8.

B. Modification de l'objet social (article 4)

La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, directement ou indirectement, la location de tout type de véhicules et dispositif de transport pour les personnes physiques et morales.

45.1 Commerce de détail d'automobiles

45.2 Entretien et réparation général d'automobiles, services spécialisés relatifs au pneu, lavage de véhicules

45.3 Commerce de détail d'équipements de véhicules automobiles

77 Activités de location et location-bail N

77.1 Location et location-bail de véhicules automobiles

77.2 Location et location-bail de biens personnels et domestiques

77.3 Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet, ou de nature à en faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement la réalisation et le développement.

5. CLOTURE PROCES -VERBAL

L'ordre du jour étant épuisé, il est donné lecture du procès-verbal, qui est signé ensuite par les membres du Bureau.

Le président lève la séance à 20 heures.

Pour accord,

Baisoultanov Tamerlan,
Administrateur

Gerikhanov Zaourbek,
Représentant permanent de la société G Software,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/06/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).